

Le petit Chassère

Le magazine municipal de la Ville de Chasse-sur-Rhône #05 - Octobre 2021



DOSSIER

PLEIN DE NOUVEAUTÉS POUR LA RENTRÉE !

p.8

www.chasse-sur-rhone.fr



Ville de Chasse-sur-Rhône



Chez REMORQU' AUTO DÉPANNAGE PENSEZ ÉCO !

ET FAITES 40% D'ÉCONOMIES PAR PLEIN

METTEZ VOUS AU VERT
AVEC LE BOITIER
SUPERÉTHANOL E85



UN CARBURANT CERTIFIÉ
PLUS ÉCOLOGIQUE ET
ÉCONOMIQUE

En Partenariat avec

FLEXFUEL



Garage REMORQU' AUTO DÉPANNAGE

89 Chemin de Garenne
38670 Chasse sur Rhône
04 78 73 11 16 RAD38@orange.fr

SPIE CityNetworks,
partenaire de la performance des territoires



SPIE CityNetworks
Direction Opérationnelle
Infrastructures Sud-Est
6 rue de Provence
69 800 SAINT PRIEST
tél. 04 72 09 03 70



www.spie.com



Espaces publicitaires

dans le magazine municipal
de CHASSE-SUR-RHÔNE

**Vous souhaitez paraître
dans le Journal Municipal**



MICRO 5

Contact : M. Thierry COHEN :
06 25 23 65 66
studioparis@micro5.fr

SOMMAIRE #05

p 4 Retour en images

p 5 Agenda des élus

p 6-9 Dossier

**NOUVEAUTÉS POUR
LA RENTRÉE**

p11 C'est voté !

p12-22

La vie de la commune

- Environnement •
- Urbanisme • Culture •
- Solidarité • Travaux •
- Emploi • Impôts •
- Subventions

p 23 Pour infos • Etat-civil

p24-25

Les missions du
bien vivre ensemble

p 26-31

La vie de nos associations

p32

Du côté de l'agglomération

p33 Patrimoine

p34 Tribunes

Mairie de Chasse-sur-Rhône

Place Jean Jaurès - CS 50004
38670 Chasse-sur-Rhône
Tél. 04 72 24 48 00
Fax 04 72 24 48 19

www.chasse-sur-rhone.fr

Ouverture au public :

Lundi 8h30 - 12h et 14h-17h30
Mardi : 8h30 - 12h et 13h30-17h30
Mercredi : 8h30 -12h et 14h-17h
Jeudi : 8h30 -12h et 14h-17h30
Vendredi : 8h30 -12h et 14h-17h

Magazine trimestriel de la commune de
Chasse-sur-Rhône
Tirages : 3 000 exemplaires
Dépôt légal de parution
Photo couverture : © Fabrice Deas

Directeur de la publication :
Christophe Bouvier
Rédaction : pôle communication /
Mathilde Rozier
Crédit photos : © Chasse sur rhone /
associations / freepick
Conception/réalisation :
Micro 5 Lyon : 04 37 85 11 22
Imprimé sur du papier 100% recyclé.



LE MOT DU MAIRE



Christophe Bouvier
Maire
Vice-président
aux finances de
l'Agglomération

L'ENTHOUSIASME DE VOIR LES CHOSES QUI BOUGENT !

Chères Chassères, chers Chassères,

C a y est, une nouvelle rentrée se conclut. Cette année encore, elle s'est effectuée dans le contexte sanitaire que nous connaissons. Mais je souhaite insister avec vous sur le positif et l'enthousiasme de cette rentrée scolaire à Chasse-sur-Rhône.

Trois nouvelles classes ont été ouvertes à cette occasion (une à l'école du Château, deux à l'école Pierre Bouchard dont une classe ULIS - unité localisée pour l'inclusion scolaire). Elles démontrent tout le dynamisme de notre commune. Surtout, elles permettent de limiter le nombre d'enfants par classe pour une meilleure qualité d'enseignement. On passe par exemple de 28,4 élèves par classe à l'école du Château l'année dernière à 24 élèves par classe cette année.

Pour que cette rentrée s'effectue dans les meilleures conditions, les services de la Ville ont travaillé d'arrache-pied tout l'été et tout a été prêt à temps. D'abord, avec l'installation de 2 classes modulaires ; ensuite avec les traditionnels travaux d'entretien ; puis avec la municipalisation des accueils périscolaires pour simplifier la vie des parents et des enfants ; enfin et surtout avec la réception de la superbe cour d'école du Château. Je vous invite à découvrir tout ceci en détail et en images dans ce magazine.

On rentre dans le concret avec ce premier projet d'ampleur qui sort déjà de terre. Il en appelle d'autres qui verront également le jour au cours de cette année 2021-2022, comme la saison culturelle ou la vidéoprotection. Cette cour représente surtout un formidable exemple de la méthode et du cap que nous nous sommes fixés.

En effet, si elle répond de manière optimale aux besoins des enfants et des enseignants, c'est parce qu'elle a été pensée et coconstruite avec les enfants, les enseignants et les parents au cours d'ateliers participatifs. Encore merci à toutes et à tous.

C'est une belle première et un bel exemple à reproduire pour les prochains projets comme l'agrandissement de l'école Pierre Bouchard ainsi que la végétalisation de sa cour et le réaménagement de ses abords. Les ateliers pour construire ensemble ce nouveau projet ont déjà débuté.

Vous le voyez, nous déroulons notre plan de mandat conformément à nos engagements :

- avec une méthode démocratique faisant participer les citoyens ;
- et un cap faisant de notre cadre de vie (écoles, écologie, sécurité) notre priorité.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Christophe Bouvier
Maire de Chasse-sur-Rhône

RM **ROGER MARTIN AURA**
PROFESSION ENTREPRENEUR

254 Chemin des Platières
38670 CHASSE-SUR-RHÔNE
Tél. 04 78 73 07 46

**Ensemble
construisons le Présent
et traçons l'Avenir.**

- ▶ TERRASSEMENT
- ▶ ROUTES
- ▶ V.R.D
- ▶ CANALISATIONS
- ▶ FIBRE OPTIQUE et RÉSEAUX
- ▶ TRAVAUX ÉLECTRIQUES
- ▶ BÂTIMENT
- ▶ DÉSAMANTAGE et DÉMOLITION
- ▶ GÉNIE CIVIL
- ▶ VOIES FERRÉES
- ▶ CONSTRUCTION DE STATIONS-SERVICE
- ▶ UNITÉS INDUSTRIELLES
- ▶ ENVIRONNEMENT
- ▶ ÉNERGIE
- ▶ PROMOTION IMMOBILIÈRE
- ▶ DOMAINE VITICOLE

www.rogermartinsa.com

RETOUR

EN IMAGES

1. PASS'ÉTÉ JEUNE

Enfants et ados ont pu profiter pleinement des activités culturelles et sportives dans le cadre du Pass'été jeune mis en place par la Mairie et le Centre social pendant près d'un mois et demi.



Retrouvez en images les temps forts de la vie communale des derniers mois.



2. FORUM DES ASSOCIATIONS.

Les associations chassères se sont réunies pour le forum des associations le vendredi 2 juillet sur la Place Jules Ferry

3. PRÉSENTATION DE LA SAISON CULTURELLE 2021 / 2022

Le Maire, Christophe Bouvier et le conseiller municipal délégué à la culture, Pierre Borg ont eu l'honneur de célébrer l'ouverture de la saison culturelle 2021 – 2022 lors de la soirée de présentation le vendredi 10 septembre. L'occasion de présenter les 20 dates qui constituent une programmation d'ampleur plus vu à Chasse depuis des années.



6. ATELIER CUISINE

jeudi 17 septembre, intitulé « La courgette dans tous ses états : du salé au sucré ! » au cours duquel il a été réalisé des beignets de courgettes et un fondant au chocolat à la courgette.



5. INTERVENTION

de l'association « Arthropologia » vendredi 10 septembre, dans les jardins partagés des Barbières autour d'un atelier nichoirs à insectes et récolte de graines.



8. FORUM OBJECTIF EMPLOI,

jeudi 23 septembre. 70 postes ont été proposés lors du Forum de l'emploi organisé par la Mairie avec le Pôle Emploi, le Centre social, la Mission locale et l'agglomération. Vente, hôtellerie, transport, logistique... une trentaine d'entreprises chassères ont répondu présentes pour l'évènement !

4. RÉUNION DU COMITÉ ASSOCIATIF

Le comité associatif s'est de nouveau réuni le 7 septembre afin de faire le bilan des actions communes de cette 1^{ère} année.



7. JOURNÉES DU PATRIMOINE,

samedi 18 et dimanche 19 septembre. Les Chassères ont profité des journées du patrimoine pour découvrir des lieux qui ont marqué l'Histoire de la ville et un conte, narré à l'embarcadère, autour des mythes du Rhône.



AGENDA

DES ÉLUS

1.

Rentrée scolaire du 2 septembre : à l'occasion de la rentrée scolaire le Maire, les élus et le responsable du service Éducation-Famille ont rendu visite aux élèves, aux enseignants et aux personnels des écoles. Ils étaient accompagnés par l'Inspectrice de l'Éducation nationale de la circonscription de Vienne-1 et des conseillers pédagogiques.



2.

Préfecture : mercredi 29 septembre, rencontre avec le nouveau sous-préfet de Vienne, Denis Mauvais. Bienvenue à lui.



3.

Conseil municipal : il a pu se tenir pour la première fois du mandat en public et sans limite de jauge, sans pass sanitaire mais dans le respect des gestes barrière. Prochain conseil, lundi 15 novembre 18h30, salle Jean Marion.



4.

Cérémonie nationale du 14 juillet : la cérémonie du 14 juillet s'est déroulée en présence de l'équipe municipale, des officiels, des autorités civiles et militaires. Après un dépôt de gerbe et la Marseillaise jouée par l'Ecole de musique de Chasse/Rhône, le Maire a prononcé un discours.



5.

Cérémonie du 12 août 1944 : 77^{ème} anniversaire du bombardement aérien. Chaque 12 août, la Ville de Chasse-sur-Rhône rend hommage aux Victimes civiles des bombardements Alliés de 1944. Cette année l'orage n'aura pas empêché l'ensemble des personnes présentes de se remémorer les événements de cette nuit-là et d'avoir une pensée pour les 98 hommes, femmes et enfants qui ont perdu la vie.





UNE RENTRÉE PLEINE DE NOUVEAUTÉS

MUNICIPALISATION DES ACCUEILS PÉRISCOLAIRES

Lors du conseil municipal du 12 juillet 2021, les élus ont décidé de reprendre la gestion directe de tous les temps périscolaires notamment les accueils du matin et du soir jusqu'ici confiés au Centre social. Les tarifs ont également été revus selon le quotient familial afin d'être plus lisibles pour les familles.



Pour Catherine Martin, adjointe à l'Education, « cette municipalisation des accueils périscolaires est une grande avancée pour la commune et pour les familles. Elles n'auront plus à courir après les inscriptions et redonner 10 fois les mêmes papiers pour inscrire leurs enfants aux différents temps périscolaires. Toutes les inscriptions se feront désormais en mairie. On a également revu les tarifs afin qu'ils soient plus lisibles pour les parents et calqués sur les mêmes tranches de quotient familial que la restauration. On va maintenant pouvoir travailler sur un projet éducatif global sur tous les temps périscolaires. »

1 Simplifier la vie des habitants avec un seul lieu d'inscription pour tous les services périscolaires : les transports, le restaurant scolaire et les accueils périscolaires.

2 Une tarification lisible et cohérente en fonction du quotient familial avec les mêmes tranches que pour la restauration scolaire.

3 Apporter une meilleure cohérence éducative sur l'ensemble de la journée de l'enfant avec la possibilité de bâtir

plus simplement un projet éducatif global. Cela permettra l'amélioration de la qualité pédagogique de ces temps avec des plans de formations pour les agents concernés.

4 Une gestion municipale de tous les temps périscolaires pour plus de fluidité et de réactivité dans la gestion quotidienne. Cela permettra également de mettre fin à la précarisation d'agents qui travaillaient pour le Centre social et la Mairie avec deux contrats différents et un nombre d'heures limitées.

| Tranche de Quotient familial | Prix 1 ^{er} enfant | Prix 2 ^e enfant (-30%) | Prix 3 ^e enfant et plus (-50%) |
|------------------------------|-----------------------------|-----------------------------------|---|
| - 400 | 0,60€ | 0,42€ | 0,30€ |
| 401 à 600 | 0,70€ | 0,49€ | 0,35€ |
| 601 à 750 | 0,80€ | 0,56€ | 0,40€ |
| 751 à 900 | 1,20€ | 0,84€ | 0,60€ |
| 901 à 1350 | 1,60€ | 1,12€ | 0,80€ |
| +1350 | 2,00€ | 1,40€ | 1,00€ |

Tarifs 2021-2022

TROIS NOUVELLES CLASSES POUR LA RENTRÉE

Trois classes ont ouvert cette année à Chasse-sur-Rhône. Deux à l'école primaire Pierre Bouchard dont une classe ULIS* et une à l'école maternelle du Château. Une bonne nouvelle, signe du dynamisme de notre commune et pour l'apprentissage des enfants, mais qui imposent d'investir massivement pour nos écoles qui saturent.

- Une classe de maternelle a ouvert à l'école du Château. Cela permet ainsi d'abaisser la moyenne d'enfants par classe à 24 contre 28 l'année dernière. Ainsi, la moyenne d'élèves par classe en maternelle sur toute la commune passe en dessous de 24 enfants par classe.

- Une classe supplémentaire a également été créée à l'école Pierre Bouchard.

Pour assurer l'ouverture de ces deux classes, les services de la Mairie ont travaillé tout l'été à l'installation de deux nouvelles classes modulaires pour la rentrée. Mission accomplie. Toutefois, cela démontre l'urgence à investir dans nos écoles qui vont devenir trop petites. C'est pourquoi, la municipalité investit massivement à

hauteur de 500 000 euros en 2021 pour agrandir nos écoles et améliorer la qualité d'accueil et d'enseignement des élèves. Dès cette année, la concertation autour de l'agrandissement de l'école Pierre Bouchard est entamée (voir plus loin). L'agrandissement de l'école du Château doit également être prévu, mais ne pourra s'opérer techniquement et financièrement, que dans un second temps.

- Enfin, à la suite d'un courrier adressé par M. le Maire à l'inspection académique, une classe ULIS* (unité localisée pour l'inclusion scolaire) a également ouvert à l'école Pierre Bouchard. Elle permet une meilleure scolarisation des enfants en situation de handicap.



Pour Christophe Bouvier, Maire de Chasse-sur-Rhône, « des ouvertures de classe sont toujours une bonne nouvelle. Elles permettent de diminuer le nombre d'enfants par classe et ainsi d'améliorer la qualité de l'enseignement. La classe ULIS va également favoriser le développement des enfants en situation de handicap. Une excellente nouvelle ! Mais ces ouvertures démontrent le manque d'anticipation dont nous héritons et rendent l'agrandissement de Pierre Bouchard d'autant plus urgent. Dès 2021 et tout au long du mandat, nous investissons massivement dans nos écoles. C'est notre priorité du mandat ! »

ÉCOLE DU CHATEAU : COUR AGRANDIE ET VÉGÉTALISÉE

Dès la rentrée, les élèves de l'école maternelle du Château ont pu profiter d'une toute nouvelle cour. Largement agrandie, elle est également végétalisée et dispose de nombreux jeux pédagogiques pour un développement optimal des enfants.

Pour rappel, cette nouvelle cour a été construite en concertation avec les enfants, les enseignantes, les ATSEM, tous les agents qui travaillent dans l'école et bien sûr avec les parents, au cours de plusieurs ateliers animés par l'Atelier Pop-Corn.

1 La surface de la cour est largement agrandie pour passer de 850 m² à 1 500 m² en intégrant l'espace sous les platanes qui la bordait. Ce dernier permet ainsi d'apporter un large espace ombragé déjà apprécié des enfants.

2 La cour devient un véritable outil pédagogique au service du développement des enfants. Elle propose notamment un potager pédagogique, un parcours d'observation, un jardin de pluie, un parcours

d'équilibre, des jeux pour des temps actifs et des espaces pour s'apaiser.

3 Autrefois totalement bétonnée avec un seul arbre en guise de végétation, elle est désormais largement débitumée et désimperméabilisée. Elle fait place à davantage d'arbres et de sols naturels. En complément du parc adjacent, elle permettra de faire baisser la température en luttant contre les îlots de chaleur, notamment lors des pics caniculaires de plus en plus fréquents. Des végétaux seront encore plantés au cours des vacances d'Automne afin de respecter leur cycle de plantation.

Ce projet a bénéficié du soutien financier de l'Etat, l'Agence de l'eau, la Région et le Département de l'Isère.



AVANT



PENDANT



APRÈS



Pour Cédric Déglise, adjoint en charge de la transition écologique, de la démocratie participative et de la vie associative : « grâce à la concertation nous avons pu aboutir à un projet qui fait l'unanimité et qui colle au plus près des besoins des enfants et des enseignants. Cette nouvelle cour représente plus d'espaces, de jeux, de végétations et de fraîcheur pour nos enfants. Elle offre un cadre d'enseignement optimal et propose des outils pédagogiques très intéressants pour le développement des enfants, comme le potager. C'est une belle première et un exemple à reproduire pour nos prochains projets comme à l'école Pierre Bouchard. »



AGRANDISSEMENT DE L'ÉCOLE PIERRE BOUCHARD ET RÉAMÉNAGEMENT DE SES ABORDS : LA CONCERTATION EST LANCÉE !

Cette rentrée marque le début du projet phare du mandat : l'agrandissement de l'école Pierre Bouchard. Les premiers ateliers de concertation sont déjà lancés et doivent permettre d'identifier avec les enfants, les enseignants, les parents mais également les habitants, tous les besoins de réaménagement que fait naître ce projet.

POURQUOI CE PROJET ?

La commune se développe, le nombre d'habitants est en croissance et l'école va manquer de place à l'avenir. La dernière ouverture de classe n'a pu se faire que grâce à l'installation d'une classe modulaire dans la cour.

Cette école n'est pas du tout adaptée aux enjeux climatiques. Le bâtiment date des années 50, il y fait trop chaud lors des pics de chaleurs de juin et septembre. La cour est entièrement bitumée, sans végétation et sans aménagement ludique.

Enfin, la place Jules Ferry est aujourd'hui sous utilisée, presque entièrement bitumée, sans végétation et dédiée presque uniquement au stationnement.

LE PERIMÈTRE DU PROJET ?

L'agrandissement de l'école Pierre Bouchard est l'occasion de construire un véritable projet urbain qui dépasse la seule question de l'école pour aborder le réaménagement de ses abords, de sa cour, des stationnements et des déplacements pour se rendre à l'école. C'est un lieu de vie central sur la commune avec la place Jules Ferry, principale place de la commune, où se tient le marché hebdomadaire, la vogue annuelle et d'autres événements rassembleurs. L'école est en lien direct avec le restaurant scolaire, l'ancien bâtiment des instituteurs qui accueille aujourd'hui le périscolaire, la salle Jean Marion et le gymnase, la bibliothèque et l'école des Georgelières.

On ne peut pas penser cet agrandissement sans s'interroger sur l'utilisation actuelle et futur du lieu, ses manques et sa relation à son environnement direct. Ainsi, le projet doit conduire à la végétalisation de la cour et au réaménagement de la place Jules Ferry. Il doit également poser la question de l'avenir du bâtiment des instituteurs, redéfinir les mobilités, le stationnement, les équipements publics à proximité, les voiries et les cheminements pour se rendre à l'école

et pour permettre aux enfants de relier les équipements publics à proximité directe, en toute sécurité.

LA CONCERTATION

A l'image de ce qui a été réalisé pour la cour d'école du Château, la municipalité a souhaité mettre en place une vaste démarche de concertation, une nouvelle fois avec l'Atelier Pop-Corn. Ainsi, les enfants, les enseignants, les parents d'élèves mais également plus largement les riverains et les habitants ont déjà pu faire part de leurs usages lors d'une première phase de diagnostic grâce notamment à deux ateliers participatifs ouverts à tous qui se sont tenus jeudi 14 octobre et samedi 16 octobre matin sur la place Jules Ferry.

Ils seront suivis par une phase de préconisations/propositions d'aménagements avec de nouveaux ateliers. L'objectif est ainsi de

pouvoir construire un projet qui corresponde au mieux aux besoins de chacun et tourné vers l'avenir.

VOUS SOUHAITEZ PARTICIPER ?

Prochaine date ouverte à tous : jeudi 2 décembre matin sur le marché.

Suivez l'actualité de la commune sur Facebook et l'application PanneauPocket pour connaître les prochaines dates.



Pour André Combier, adjoint en charge des travaux, « Cette place et cette école appartiennent à tous les Chassères. On souhaite qu'un maximum d'habitants puisse s'impliquer dans ce projet qui doit transformer le quartier et ce lieu de vie central de la commune. »



Vous souhaitez vendre ou acheter un bien !

Sébastien, Romain, Frédéric, Enzo et Jérémie
vous accompagneront.



CRINER
IMMOBILIER

Vendre - Acheter - Estimer

04 37 20 20 55



☎ 04 37 20 20 55

✉ agence@criner-immobilier.fr

🌐 www.criner-immobilier.fr

102, chemin des Roches
38670 Chasse sur Rhône

L'agence
CRINER Immobilier
RECRUTE

**Des agents
commerciaux**

(en Auvergne-Rhône-Alpes)



C'EST VOTÉ !

Retrouvez à chaque parution un résumé des principales délibérations
votées lors du Conseil municipal.



Le dernier conseil municipal s'est tenu le 27 septembre. Les deux prochains se tiendront :

- lundi 15 novembre à 18h30, salle Jean Marion ;
- lundi 20 décembre à 18h30, salle Jean Marion.

Vous pouvez de nouveau assister librement aux conseils municipaux. Seul le port du masque est obligatoire.

- **Subventions aux associations locales et extérieures** (voir p.22)
- **Conventions d'objectifs et de moyens avec les associations locales**
- **Aide directe aux petits commerces de la commune** : subvention à un commerçant pour la modernisation de ses locaux. Pour rappel, sont éligibles tous les petits commerçants de la commune hors zone commerciale et grandes surfaces.
- **Municipalisation des accueils périscolaires et nouveaux tarifs** (voir p.6)
- **Tarifs pour la saison culturelle** (p.16)
- **Nouveaux tarifs du portage des repas** (voir p.17)
- **Demande de subventions pour un projet de micro-folie mobile à Chasse-sur-Rhône**. Une Micro-Folie est un Musée numérique reprenant des collections de 12 établissements culturels nationaux (le Centre Pompidou, le Château de Versailles, la Cité de la Musique – Philharmonie de Paris, le Festival d'Avignon, l'Institut du monde arabe, le Louvre, le Musée national Picasso-Paris, le musée d'Orsay, le Musée du Quai Branly-Jacques Chirac, l'Opéra national de Paris, la Réunion des musées nationaux – Grand Palais, Universcience et La Villette). L'objectif est de permettre à chaque territoire d'avoir un accès, au moins numérique, à ces œuvres. Elle peut s'agréments d'un fablab, d'une scène, d'un espace de réalité virtuelle... A suivre
- **Mise en place d'une stratégie de veille foncière** et acquisitions par l'EPORA de biens immobiliers stratégiques en vente (voir p.14)
- **Lutte contre les dépôts sauvages** : mise en place d'une amende pouvant aller jusqu'à 15 000 euros.
- **Protocole avec la Procureure de la République de Vienne sur la mise en œuvre des rappels à l'ordre des mineurs délinquants par le Maire**.
- **Vœu pour un véritable débat public sur l'avenir des mobilités** sur le bassin de vie entourant le nœud « Givors-Ternay » (cf. le courrier du Maire joint au précédent Petit Chassère de juillet)

COMMUNE

LA VIE DE LA

Urgence climatique - Groupe d'experts Inter gouvernemental sur l'Évolution du Climat

LES 13 POINTS CLEFS DU NOUVEAU RAPPORT DU GIEC

Le rapport du Groupe de travail I (WGI) sorti le 9 août 2021 est la plus grande mise à jour de l'état des connaissances scientifiques et de la compréhension physique sur le climat

L'ÉTAT ACTUEL DU CLIMAT

- 1 Il n'y a plus aucun doute : l'homme réchauffe l'atmosphère, les océans et les terres. Ces changements sont généralisés et rapides.
- 2 100% du réchauffement climatique est dû aux activités humaines. C'est aujourd'hui un fait établi, sans équivoque.
- 3 L'ampleur des changements climatiques actuels n'a pas été observée depuis des siècles, voire des milliers d'années.

FUTURS CLIMATIQUES POSSIBLES

- 4 Le réchauffement des températures se poursuivra au moins jusqu'en 2050, mais nous pouvons encore éviter un réchauffement de 2°C, voire de 1,5°C, par rapport à l'ère préindustrielle si nous réduisons fortement les émissions de gaz à effet de serre très rapidement.
- 5 Avec le réchauffement climatique, on assistera à une augmentation de la fréquence et de l'intensité des chaleurs extrêmes, des pluies diluviennes, de la sécheresse dans certaines régions, des tempêtes tropicales, ainsi qu'à une diminution de la glace de mer arctique, de la couverture neigeuse et du pergélisol.
- 6 À l'échelle mondiale, les moussons connaîtront des extrêmes plus importants, entre humidité et sécheresse.
- 7 Certains impacts seront irréversibles pendant des milliers d'années, comme la fonte des calottes glaciaires et l'élévation du niveau des mers.
- 8 Si les émissions de CO2 continuent d'augmenter, les océans et les terres seront de moins en moins capables d'en absorber.

IMPACTS ET ADAPTATION RÉGIONALE

- 9 Les phénomènes climatiques naturels tels qu'El Niño et La Niña continueront d'avoir un certain impact sur certaines régions à petite échelle, mais dans l'ensemble, ils auront peu d'impact sur la tendance à long terme du réchauffement de la planète.
- 10 Comparé à un réchauffement à +1,5°C, les impacts seront plus importants avec un réchauffement de 2°C. En d'autres termes : chaque fraction de degré que nous pouvons éviter compte.
- 11 Même si l'effondrement des calottes glaciaires et des circulations océaniques est peu probable d'ici 2100, nous ne devons pas ignorer cette possibilité.

LIMITER LE CHANGEMENT CLIMATIQUE DANS LE FUTUR

- 12 Pour mettre fin au réchauffement de la planète, il faut au moins atteindre la neutralité pour le CO2 et réduire fortement les émissions des autres gaz à effet de serre
- 13 Une réduction rapide et brutale des gaz à effet de serre peut rapidement conduire à un climat plus stable et à une meilleure qualité de l'air.

f o i n @BONPOTE / WWW.BONPOTE.COM

Ces derniers mois, deux temps forts ont marqué l'actualité en termes d'environnement et de biodiversité : le rapport du Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat (GIEC) et le congrès mondial de la nature.

Le GIEC a été créé en 1988. Il s'agit d'une association de pays et non pas des personnes physiques. Le GIEC confirme que 100 % du réchauffement climatique est dû aux activités humaines et que nous pouvons éviter un réchauffement de 2°C si nous réagissons rapidement.

Les épisodes de canicule, les épisodes orageux intenses, l'usage de l'expression « il n'y a plus de saison », les nouvelles espèces invasives comme les moustiques tigres, tout cela montre que le dérèglement climatique c'est du concret, et c'est aussi chez nous.

Il faut des actes forts au niveau national et mondial, mais aussi des actes au niveau local, que ce soit de manière individuelle par foyer mais aussi bien évidemment par la collectivité publique. C'est ce que la mairie de Chasse-sur-Rhône essaye de faire depuis plusieurs mois.

Notre commune s'est engagée dans une politique d'urgence climatique depuis l'été 2020. Concrètement qu'est ce que cela veut dire ? Quelles sont les actions derrière cette intention ?

En voici quelques-unes menées cette année :

- Végétalisation et désimperméabilisation de la cour d'école maternelle du Château
- Politique de lutte contre le moustique tigre (déploiement de bornes anti-moustiques, soutien à l'achat de pièges, etc.)
- Plantation d'arbres et arbustes sur l'ensemble de la commune.
- 0 phyto : pas d'utilisation de pesticides et de produits phyto-sanitaires dans la gestion des espaces verts.
- Travail sur la gestion différenciée avec l'association France Nature Environnement, sur certains sites de la commune.
- Eco-pâturage : poursuite du cheptel municipal (chèvres et brebis)
- Mise en place de ruches au centre technique et administratif
- Etudes sur la biodiversité de la commune pour mieux connaître la faune et la flore communales.
- Création d'un club nature avec le centre social (déjà deux sorties depuis juin 2021)
- Étude sur la possibilité d'implantation d'une ressourcerie – recyclerie.
- Mise en place d'un composteur au restaurant scolaire en lien avec Vienne Condrieu Agglomération
- Programme d'animation et de sensibilisation à l'environnement avec les scolaires
- Aide à l'installation d'un agriculteur bio sur les hauteurs de la commune
- Partenariat avec Zéro Déchets pour l'opération « Nettoyons la nature » avec le centre social.
- Convention avec l'association COEDADE
- Actions en lien avec les autres collectivités alentours pour lutter contre le développement de nouvelles infrastructures routières d'envergure (A46, pont routier supplémentaire)



D'autres actions suivront comme des rénovations thermiques de locaux municipaux (ex : l'école Pierre Boucard), un travail sur la question de l'alimentation locale en lien avec le restaurant scolaire, ou bien des études sur la qualité de l'air.

Des actions de fonds sont également menées par les services pour repenser le développement urbain en travaillant notamment sur la question des mobilités (plan de circulation, développement des modes doux) avec l'Agence d'urbanisme de Lyon et Vienne Condrieu Agglomération.

Maitriser l'immobilier

Lors du conseil municipal du 12 juillet et du 27 septembre 2021, la municipalité a adopté une série de délibérations avec l'Établissement public foncier de l'ouest rhodanien (EPORA) qui lui permette de mieux contrôler le développement de la commune et notamment empêcher de nouveaux projets immobiliers qui se développeraient de manière anarchique comme par le passé.

Ces délibérations s'inscrivent dans la volonté de la municipalité de reprendre en main son développement urbain. Ainsi grâce à l'EPORA, la commune va pouvoir préempter un certain nombre de biens immobiliers stratégiques pour l'avenir de la commune. **Attention, il n'est ici pas question d'expropriation mais bien de préemption de biens déjà en vente en accord amiable avec le propriétaire vendeur, dans la zone de veille foncière.**

Dans ce cadre, EPORA se charge d'acheter le bien à la place de la commune. Cette dernière a ensuite 4 ans pour acheter définitivement ce bien ou le revendre. Cela permet ainsi à la commune de contrôler le nouvel acquéreur et l'avenir du bien. Elle évite ainsi de se voir imposer des projets indésirables de promoteur comme cela a pu arriver précédemment.

Ce dispositif vient compléter la stratégie lancée avec UrbaLyon pour anticiper l'évolution de la commune et construire un plan de développement urbain préservant l'environnement, améliorant la qualité paysagère et développant les mobilités douces. Ce dispositif entre immédiatement en action avec l'achat de 4 biens stratégiques chemin des roues, rue de la République et rue de la Convention. Ces biens permettent à la municipalité de contrôler 2 îlots stratégiques : l'angle entre la rue de la convention et la montée Saint-Martin qui a clairement besoin d'être réaménagée et rue de la République dans sa partie la plus étroite.



URBANISME



Pour Aicha Gacem, adjointe à l'urbanisme,

« on met fin au développement anarchique des dernières années. Les préemptions réalisées permettront à la Mairie de contrôler l'avenir de secteurs stratégiques sur la commune. On se donne également du temps pour bâtir notre stratégie globale d'aménagement lancée avec UrbaLyon afin de pouvoir la décliner le plus fidèlement possible sur le terrain. »



Demandes d'urbanisme dématérialisées.

A compter du 1^{er} janvier 2022, que vous soyez particulier ou professionnel, vous devrez effectuer toutes vos demandes d'urbanisme de façon dématérialisée. Cette évolution initiée par l'État vise à simplifier et moderniser les services publics.

La dématérialisation des demandes d'urbanisme est un vaste chantier auquel se prépare l'ensemble des communes du territoire. En effet, à compter du 1^{er} janvier 2022, toutes vos demandes d'urbanisme devront s'effectuer en ligne, via un **Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme**.

Chaque commune sera donc en mesure de recevoir vos demandes d'autorisation d'urbanisme sous forme électronique permettant ainsi une instruction plus efficace, plus sécurisée et plus économe.

Les avantages de la dématérialisation

- Un service accessible en ligne 24/24h,
- Une aide en ligne lors de la saisie de votre dossier, minimisant les risques d'erreur et rendant le process plus fluide et efficace,
- Un traitement optimisé de votre demande, grâce à une réduction des délais de transmission vers l'Administration,
- Un suivi d'avancement de votre dossier en temps réel,
- Des échanges simplifiés avec l'administration : les demandes d'information et de pièces complémentaires se feront en ligne,
- Un gain d'argent : plus besoin d'imprimer les dossiers et pièces exigées en plusieurs exemplaires, plus besoin d'affranchissement...

Une procédure simple

La plateforme de saisie sera accessible depuis le site internet de Vienne Condrieu Agglomération et celui de la mairie. Il suffira de créer un compte et de commencer la saisie des informations. Un guide d'utilisation sera accessible en cas de besoin.

Lorsque vous avez l'intention de réaliser des travaux de construction, d'aménagement ou de démolition, **vous devez continuer à vous adresser à votre mairie** pour connaître le règlement applicable sur votre terrain, vérifier si votre projet est conforme à la réglementation en vigueur et savoir si une demande de permis ou une déclaration préalable de travaux est nécessaire.

Ainsi le *Centre technique administratif (CTA)* de la commune reste le lieu unique de renseignements et de dépôt des dossiers d'urbanisme. Les services de la commune transmettent ensuite vos demandes au service instructeur de l'agglomération.

Service urbanisme :
Tél : 04 78 81 49 23
urbanisme@chasse-sur-rhone.fr

CULTURE

La Culture marque son grand retour à Chasse-sur-Rhône !

La saison culturelle 2021-2022 a été présentée aux habitants et aux partenaires le 10 septembre. Elle propose une grande diversité de spectacles accessibles aux plus grands nombres.

Cela faisait des années que notre commune n'avait pas bénéficié d'une saison culturelle digne de ce nom. Si l'année 2020 n'a pas permis d'organiser de spectacles vivants à cause de la situation sanitaire, elle a permis aux services et aux élus de vous concocter une saison culturelle 2021-2022 pleines de promesses et qui vous est présentée dans le petit guide que vous avez reçu en même temps que ce magazine.

1er objectif : proposer une grande diversité de spectacles. Ainsi, vous retrouverez du théâtre, de l'humour, des spectacles acrobatiques, des expositions, de la musique, de la danse... Il y en a pour tous les goûts et pour tous les âges !

2e objectif : rendre la culture accessible à tous. Ainsi 40 % des spectacles proposés sont GRATUITS. Ils sont d'ailleurs tous gratuits pour les - de 12 ans. Pour le reste, une tarification attractive a été mise en place.

| | |
|--|---------|
| • Tarif habitant de la commune : | 10 € |
| • Tarif extérieur à la commune : | 15 € |
| • Tarif réduit (Demandeurs d'emploi, - de 26 ans, étudiants) : | 5 € |
| • Tarif enfant (moins de 12 ans) : | gratuit |
| • Tarif spécial soirée Arménie : | 25 € |

3e objectif : que notre saison culturelle s'accompagne d'une interaction permanente avec tous les acteurs culturels de la commune notamment pour éveiller au maximum nos enfants aux pratiques culturelles. Ainsi, plusieurs interventions sont prévues dans le cadre scolaire avec les artistes qui viennent se produire sur la commune.

Découvrez tout le détail dans le guide culturel joint à votre magazine et sur la page facebook officielle : "Saison culturelle de Chasse-sur-Rhône"



Pour acheter vos places, rendez-vous à l'accueil de la Mairie et à l'accueil de la MJC.



Pierre Borg, conseiller municipal délégué à la Culture et la pratique artistique,

« Pendant cette pandémie mondiale, il a été décrété que la Culture n'était pas essentielle. La ville de Chasse a voulu au contraire que la Culture soit un des moteurs essentiels de son action communale, comme nous nous y étions engagés durant la campagne. Cette programmation 2021-2022 en est une concrétisation majeure. Mais cela s'exprime également au quotidien pour simplifier et multiplier l'accès aux activités culturelles. C'est ce que nous faisons avec le développement des boîtes à livres sur la commune, le travail entre nos écoles et l'école de Musique, ou encore la pérennisation des postes d'intervenants en musique et en art plastique à l'école Pierre Bouchard. »

SOLIDARITÉ

La remise à flots de l'épicerie solidaire !

Impactée par un dégât des eaux le 6 juillet dernier, l'épicerie solidaire a rouvert ses portes en août avec l'installation d'un magasin réduit. Des travaux sont en attente. De plus, un programme d'animations pédagogiques pour le dernier trimestre 2021 est en cours d'élaboration.

Cette année marquera également le retour du projet « Etre bien ça s'apprend » en partenariat avec le Centre social en novembre prochain.

L'épicerie sociale, c'est aussi vous ! Vous avez la possibilité de soutenir l'action de l'épicerie soit :

• **En faisant des dons en nature de produits alimentaires, d'hygiène ou d'entretiens.** Ces produits doivent être emballés, en bon état et avec une date de péremption encore valide. Pour des raisons de chaîne du froid, nous prenons uniquement des fruits et légumes en produits frais.

• **En rejoignant l'équipe de bénévoles.** L'épicerie sociale n'existerait pas sans ses bénévoles ! Cela peut être un engagement sur

des missions d'achalandage du magasin de vente, de réception des marchandises, d'étiquetage des produits, de tenue de caisse, d'accueil des bénéficiaires.... Vous serez amené également à participer à des collectes de produits et à des ateliers selon vos envies. Un accompagnement des bénévoles et des formations sont proposés à l'arrivée pour vous accueillir au mieux. Vos idées seront les bienvenues pour faire vivre le projet !

Alors, n'hésitez pas à contacter l'équipe pour plus d'informations !

Adresse de l'épicerie
1, rue Wagner 38670 Chasse sur Rhône
1^{er} étage du Bâtiment du Château.

Renseignements auprès de Cindy Lefevre ou d'Andréa Blanchin au 04 78 44 14 79 (épicerie) ou au 04 72 24 48 02 (CCAS).

LES COLIS DE FIN D'ANNÉE REVIENNENT !

Si vous avez eu 70 ans (ou plus) en 2021 et que vous n'avez pas reçu de courriers pour bénéficier du colis, signalez-vous auprès du CCAS au 04 72 24 48 02.

A VOS AGENDAS !

22 octobre : atelier scrapbooking animé par une bénévole. Accessible aux bénéficiaires de l'épicerie.

4 novembre : atelier cuisine avec les Jardins de Lucie. Accessible aux bénéficiaires et aux bénévoles de l'épicerie.

Projet "bien-être" avec le Centre social :
- **9 novembre :** gym douce
- **18 novembre :** massages
- **24 novembre :** sortie culturelle à Lyon

Inscription et renseignements auprès de Sylvie au Centre social (04 78 73 86 22) ou Cindy à l'épicerie.

La reprise des permanences du CCAS

Depuis le 16 août 2021, les permanences du CCAS sont remises en place. L'Assistante Sociale du CCAS vous accueille en mairie sur rendez-vous :

- Les lundis après-midi ;
- Les mardis après-midi ;
- Les mercredis matins.

Pour toutes demandes, n'hésitez pas à contacter le secrétariat du CCAS au 04 72 24 48 02.

De nouveaux tarifs pour le portage à domicile



Lors du conseil municipal du 12 juillet 2021, de nouveaux tarifs de portage de repas à domicile ont été votés. L'objectif de cette

modification est de mieux prendre en compte les revenus de chacun. Ce service vise en priorité les personnes en perte d'autonomie.

Retrouvez ci-dessous les nouveaux tarifs (prix pour un repas et par personne)

| Personne seule | |
|----------------------|----------------|
| Revenu | Prix/personnes |
| ≤ 11 000€ | 3,50€ |
| de 11 000€ à 17 000€ | 5,00€ |
| de 17 000€ à 21 000€ | 6,50€ |
| + de 21 000€ | 7,50€ |
| Couple | |
| Revenu | Prix/personnes |
| ≤ 22 000€ | 3,50€ |
| de 22 000€ à 34 000€ | 5,00€ |
| de 34 000€ à 42 000€ | 6,50€ |
| + de 42 000€ | 7,50€ |

TRAVAUX

Ecole des Barbières
 • Peinture du portail

• Peinture de la salle de motricité et...
 du dortoir

Ecole Pierre Bouchard
 Installation d'une classe modulaire.



2



3



4

Salle Verlain
 • Installation de nouveaux volets électriques



Ecole maternelle du Château
 • A Remplacement des cuves du système de chasse d'eau
 • B Installation et aménagement du nouveau modulaire (porte manteau et meuble de rangement de chaussures)
 • C Traçage de la nouvelle piste vélo dans la cour.



Restaurant scolaire Joseph Domeyne
 • Réparation du plancher chauffant

Ecole des Geogelières
 • Travaux murs et faïences des sanitaires réalisés par les services techniques



Photo principale couverture : © Eric Louvet

EMPLOI



FORUM DE L'EMPLOI A CHASSE-SUR-RHÔNE

Une grande première pour la commune

Judi 23 septembre s'est tenu le premier forum de l'emploi de Chasse-sur-Rhône. Plus de 150 demandeurs d'emplois ont pu rencontrer les 30 entreprises locales qui avaient répondu présent avec plus de 70 postes à pourvoir. De nombreux corps de métiers étaient représentés : ventes, hôtellerie, restauration, transport, logistique, bâtiment...

C'est une première à Chasse-sur-Rhône ! Jamais la commune n'avait organisé d'événement autour de l'emploi. C'est désormais chose faite avec ce forum qui a réuni plus de 150 demandeurs d'emplois essentiellement chassères et plus de 30 entreprises locales.

- Marie Blachère - Condat - Novasep
- Roger Martin - Point P - Ibis - Trucks solution - La Pataterie - Mc Donald
- Crescendo - Memphis Coffee
- Lidl - Aftral - Forezia - Citaix
- Orchestra - Vorwerk -
- PUM - EFIRE - Clean My Car
- Froid et services - Lustucru - La Mairie
- Les 3 armées - et 4 agences d'interim (Samsic, Adequat, Manpower, Contact RH)

Cet événement à l'initiative de la commune a été coorganisé avec le Pôle Emploi de Vienne et plusieurs partenaires comme le PLIE de Vienne Condrieu Agglomération, la Mission locale Isère Rhodanienne et le Centre social de Chasse-sur-Rhône. L'objectif pour la municipalité est de permettre aux habitants de bénéficier du dynamisme économique

exceptionnel de la commune (plus de 400 entreprises et un bassin de plusieurs milliers d'emplois). Problème : 90 % des employés de ces entreprises sont extérieurs à Chasse-sur-Rhône. Cela signifie également d'importants trajets pendulaires pour venir travailler sur la commune mais aussi de la part des habitants vers l'extérieur.

Dans le même temps, les entreprises locales peinent parfois à recruter à tout niveau de diplôme et le taux de chômage de certains quartiers de la commune est supérieur à la moyenne.

Le forum a été un franc succès puisque plusieurs habitants ont pu directement trouver un emploi lors de l'événement, et même des CDI !

Pour Sonia Doukkali, conseillère municipale déléguée à l'insertion et l'emploi,
« On s'est dit qu'il fallait agir pour faire se rencontrer les demandeurs d'emplois chassères et les entreprises locales. C'est la première fois dans l'histoire de la commune qu'un tel événement a lieu et nous souhaitons multiplier les actions en ce sens. Ça paye déjà puisque nous avons réussi à attirer une agence d'interim qui s'implante sur la commune. »

Une agence d'interim à Chasse-sur-Rhône
 Ce forum pour l'emploi s'inscrit dans l'action globale de la municipalité pour l'insertion et l'emploi. Ainsi, après plusieurs mois de travail, l'agence d'interim Samsic va s'implanter sur la commune. Dans l'attente de trouver un local, elle effectuera des permanences à la Mairie et au Centre social. Suivez l'actualité de la commune sur les réseaux sociaux et PanneauPocket pour ne pas rater les dates de permanence.

IMPÔTS LOCAUX

Réforme de la taxe d'habitation et de la taxe foncière

Le Gouvernement a mis en place un dégrèvement d'office et progressif de la taxe d'habitation de votre résidence principale sur trois ans depuis 2018. Cette réforme de la taxe d'habitation a permis à 80 % des foyers de bénéficier de la suppression totale de leur taxe d'habitation sur leur résidence principale en 2020.

À compter de 2021, la réforme de la taxe d'habitation sur la résidence principale va bénéficier à tous les contribuables.

Ainsi, vous bénéficierez à minima d'une exonération partielle fixe de 30 % en 2021 (65 % en 2022 et 100 % en 2023) de la taxe d'habitation sur votre résidence principale pour ceux qui n'étaient pas encore concernés.

Une part de cette taxe d'habitation bénéficiait auparavant à la commune. Afin de compenser ce manque à gagner pour les communes, le gouvernement a décidé qu'à

partir de 2021 la taxe foncière serait entièrement reversée aux communes. Auparavant, la taxe foncière était perçue par le Département et les communes. Désormais, la part de la taxe foncière qui était perçue par le Département sera versée à la commune.

2021 : PAS DE HAUSSE DE LA FISCALITÉ SUR LA PART COMMUNALE

C'est pourquoi, vous constaterez un changement sur votre avis de taxe foncière entre 2020 et 2021. Le taux communal et le taux départemental sont fusionnés en un seul taux communal. **Attention, il ne s'agit pas d'une hausse d'imposition.** Les taux sont simplement additionnés. L'opération est donc blanche pour les habitants. Vous constatez d'ailleurs que le montant total payé en 2020 et 2021 reste le même pour notre exemple (réel). Sur votre avis, une légère différence peut apparaître en fonction de

la revalorisation annuelle et automatique de la base d'imposition de votre propriété qui est décidée par l'État (+0,2 % en 2021).

A noter également que le taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) baisse quant à lui légèrement. En effet, dans le cadre de la fusion entre Vienne Agglomération et la communauté de communes de la Région de Condrieu (CCRC), une harmonisation des taux entre les communes de Vienne Condrieu Agglomération est en cours. Elle conduit à une diminution du taux des communes de la rive gauche du Rhône dont Chasse-sur-Rhône fait partie.

Pour Carmelo Balsamo, adjoint aux Finances :
« Comme depuis le début du mandat, la municipalité maintient son engagement de ne pas augmenter les taux d'imposition communaux. »

Figure 1 : Avis de taxe foncière 2021

| Commune : CHASSE-SUR-RHONE (087), ISERE (38) | | | | | | | |
|--|---------|----------------------|-------------------|-----------------|------------------------|-------------|-----------------------|
| DÉTAIL DU CALCUL DES COTISATIONS | | | | | | | |
| Taxes foncières 2021 | Commune | Syndicat de communes | Inter communalité | Taxes spéciales | Taxe ordures ménagères | Taxe GEMAPI | Total des cotisations |
| Taux 2020 | 32,13 % | % | % | 0,268 % | 9,71 % | % | |
| Taux 2021 | 32,13 % | % | % | 0,231 % | 9,65 % | % | |
| Adresse | | | | | | | |
| Base | 1792 | | | 1792 | 1792 | | |
| Cotisation | 576 | | | 4 | 173 | | 753 |
| Cotisation lissée | | | | | | | |
| Adresse | | | | | | | |

| TAXES FONCIÈRES - DÉTAIL DU CALCUL DES COTISATIONS | | | | | | | | |
|--|---------|----------------------|-------------------|------------------------------|-----------------|------------------------|-------------|-----------------------|
| Département : 38 | | | | Commune 087 CHASSE-SUR-RHONE | | | | |
| | Commune | Syndicat de communes | Inter communalité | Département | Taxes spéciales | Taxe ordures ménagères | Taxe GEMAPI | Total des cotisations |
| Taux | 16,23 % | | | 15,90 % | 0,268 % | 9,71 % | % | |
| Adresse | | | | | | | | |
| Base | 1788 | | | 1788 | 1788 | 1788 | | |
| Base avant | 0 | | | 0 | 0 | 0 | | |
| Base imposée | 1788 | | | 1788 | 1788 | 1788 | | |
| Cotisation | 290 | | | 284 | 5 | 174 | | 753 |

Figure 2 : Avis de taxe foncière 2020

SUBVENTIONS

Coup de pouce record pour les associations

Lors du conseil municipal du 12 juillet 2021, les élus ont voté un coup de pouce important aux associations locales après deux années consécutives marquées par la pandémie. Près de 80 000 euros ont ainsi été accordés soit une augmentation de 24 % par rapport à 2020 dont plus de 8 000 euros de bonus « COVID ».

Ainsi, le budget total des subventions aux associations locales passe de 64 000 euros en 2020 à 79 300 euros en 2021, soit une augmentation de 24 % ! Deux associations vont également bénéficier pour la première fois d'une aide communale, le Chasse Fight Club et ses 160 licenciés ainsi que l'ONG Coedade.

| ASSOCIATIONS LOCALES | Montant annuel 2021 | « Bonus COVID » 2021 |
|---|---------------------|----------------------|
| ACCA (Association communale de chasse agréée) | 700 € | |
| AMICALE JEUNES SAPEURS-POMPIERS | 1 700 € | |
| ASSOCIATION LES SAUVETEURS | 2 700 € | 300 € |
| CHASSE FIGHT CLUB | 4 000 € | |
| CHASSE VOLLEY BALL | 500 € | |
| COECADE | 2 000 € | |
| COMITE DES ŒUVRES SOCIALES | 14 000 € | |
| FCPE FEDERATION PARENTS D'ELEVES | 1 500 € | 500 € |
| GS CHASSE BASKET | 10 500 € | |
| GS CHASSE FOOTBALL | 10 500 € | |
| LE FER AUTREMENT | 500 € | 500 € |
| MJC | 13 000 € | 3 500 € |
| RUGBY CLUB DE CHASSE | 2 850 € | 1 150 € |
| SOCIETE DES VIGNERONS | 300 € | |
| SOU DES ECOLES LAIQUES DE CHASSE | 2 900 € | 600 € |
| TENNIS CLUB DE CHASSE | 2 000 € | 1 500 € |
| USEP ASSOCIATION SPORTIVE SCOLAIRE | 1 600 € | |
| TOTAL | 71 250 € | 8 050 € |

Lors du même conseil du 12 juillet 2021, les subventions au centre social et à l'école de Musique ont également été adoptées pour un montant respectif de 309 000 et 115 000 euros.

Enfin, les associations extérieures ont également vu leur subvention maintenue. A noter les 1 000 euros pour les Restaurants du cœur et les 1 000 euros pour le Fonds Arménien de France, à titre exceptionnel pour 2021, dans le cadre des opérations humanitaires en cours dans le Haut-Karabagh.

| ASSOCIATIONS EXTERIEURES | Montant annuel 2021 |
|--|---------------------|
| DÉLÉGUÉS DÉPARTEMENTAUX ÉDUCATION NATIONALE | 100 € |
| RESTAURANTS DU CŒUR | 1 000 € |
| SECOURS CATHOLIQUE | 200 € |
| SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS | 200 € |
| IMSE (Institut des Métiers de Saint-Etienne) | 200 € |
| ADPAH | 6 318 € |
| BTP CFA AIN | 200 € |
| CHAMBRE DES MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT | 1 364 € |
| LIGUE CONTRE LE CANCER | 500 € |
| FONDS ARMÉNIEN DE FRANCE | 1 000 € |
| TOTAL | 11 082 € |



Pour Maxime Proia, conseiller municipal délégué au Sport, « on a souhaité faire un effort important cette année pour permettre à nos associations de se relancer pleinement à la rentrée 2021. Elles n'ont pas pu faire les traditionnels événements ou manifestations qui permettent de remplir leurs caisses ces deux dernières années. Le dynamisme de la vie associative est une richesse chassère que l'on ne doit pas perdre. On voulait montrer aux associations locales que la Mairie est à leur côté et qu'elles peuvent compter sur nous. »



INFOS

POUR

Bienvenue à Lou Doublier



Car l'architecture ne relève pas simplement de la construction, plus jeune, Lou a choisi cette voie pour apprendre de la sociologie, du dessin, de l'ingénierie, de la technique et d'autres multitudes de disciplines. En bref, Lou a un sac à dos chargé de compétences qu'elle met aujourd'hui à profit en tant que Cheffe de projet "Petites villes de demain". Elle a rejoint la collectivité après avoir occupé un poste de maîtrise d'ouvrage publique à Saint-Fons.

« Je mets en ordre de marche les partenaires du programme Petites villes de demain pour qu'on puisse faire émerger un projet ambitieux et le plus pertinent possible [...] Ce qui m'a plu dans Petites villes de demain, c'est de faire partie intégrante de la conception du projet pour mettre en œuvre des actions pertinentes sur le territoire et qui répondent à des besoins ».



Brèves

BÉNÉFICIEZ DE TARIFS AVANTAGEUX POUR VOTRE CONTRAT DE MUTUELLE SANTÉ GRÂCE À LA COMMUNE !

La municipalité propose aux Chassères de bénéficier d'avantages tarifaires chez deux partenaires : AXA et ADREA. Ces avantages pouvant aller jusqu'à une réduction de 25 % du montant de la cotisation, s'adressent à tous les habitants sans distinction d'âge ou de situation professionnelle.

Prochaines permanences prévues en Mairie :

- les jeudis 21 octobre de 9h à 12h
- le jeudi 18 novembre de 9h à 12h
- le jeudi 16 décembre de 9h à 12h

Contacts : AXA France Chrystelle Raclet
chrystelle.raclet@axa.fr
Tél. : 06 70 00 12 70
ADREA Mutuelle - Tél. : 04 74 87 91 15

ETAT-CIVIL

Bienvenue à...

2021 - 3^e trimestre

KETFI Eyden
LANTY SCHEINDER Taylor
IMERZOUKENE Tiziri
DOS SANTOS Lucie
HAGUI Eya

né(e) le

30 juin
9 juillet
23 juillet
24 juillet
2 septembre

Ils nous ont quittés...

2021 - 3^e trimestre

FERNANDEZ Denise née PASCAL
CONTINANZA Filomena née GIAFFREDA
EYNAUD Eugène

décédé(e) le

23 juillet
24 août
27 août

Conformément à la Réglementation Générale à la Protection des Données (RGPD), la collectivité requiert le consentement préalable des intéressés ou des représentants légaux pour la publication d'informations relatives à la vie privée : naissances, mariages ou décès. Si vous souhaitez voir publier l'information et/ou la photo de votre nouveau-né, de votre mariage ou pour un décès, vous pouvez l'envoyer à l'adresse suivante : etatcivil@chasse-sur-rhone.fr

Félicitations à...

2021 - 3^e trimestre

KAZARIAN Serge / CASARINI Camille
BRUN Fabien / NEVES Mélanie

mariés le

3 juillet
10 juillet

VOL. 1 LES MISSIONS DU BIEN VIVRE ENSEMBLE

MAGAZINE

JE BRICOLE ET JARDINE SANS GÊNER AUTRUI

JE N'UTILISE PAS D'ENGINS BRUYANTS AVANT 7 H DU MATIN ET APRÈS 20 H

LES SAMEDIS : TAPAGE INTERDIT AVANT 8 H 30 ET APRÈS 20 H

LES DIMANCHES ET JOURS FÉRIÉS : INTERDIT

TOUS LES FEUX DE JARDIN SONT INTERDITS



JE SURVEILLE MON CHIEN LORS DE SES SORTIES EN ESPACES PUBLICS

LORSQUE JE SORS MON CHIEN EN PROMENADE, JE M'ENGAGE À RAMASSER SES DÉJECTIONS DANS LES DIFFÉRENTS ESPACES PUBLICS (RUE, AIRE DE JEUX, PELOUSES...)

J'ATTACHE UNE MUSOLIÈRE À MON CHIEN CATÉGORISÉ

MISSIONS

CHASSÈRES

NOUVEAU

Appliquer tout au long de l'année



VOL. 2 LES MISSIONS DU BIEN VIVRE ENSEMBLE

SPECIALS CHASSE-SUR-RHÔNE

JE PRATIQUE LE TRI DES DÉCHETS

DANS LE BAC JAUNE, JE JETTE LES AEROSOLS, BOÎTES DE CONSERVE, BIDONS MÉTALLIQUES, CANETTES, BOUTEILLES ET FLACONS EN PLASTIQUE, BRIQUES ALIMENTAIRES ET EMBALLAGES CARTONNÉS, TOUS LES PAPIERS.

DÈS LE 1ER OCTOBRE JE POURRAI TRIER MES DÉCHETS EN SANS EXCEPTION (METAL, PAPIER, CARTON, PLASTIQUE)

- EN VRAC, PAS EN SAC
- PAS BESOIN DE LES LAVER, JUSTE DE LES APLATIR
- BOUTEILLES ET BOCAUX EN VERRE INTERDITS ET BIEN SÛR, LE MEILLEUR DÉCHET EST CELUI QUE JE NE PRODUIS PAS. ALORS JE RESTE VIGILANTS LORS DE MES ACHATS.

JE NE JETTE PAS MES ORDURES DANS LA NATURE AU RISQUE D'ÊTRE PUNIS PAR LA LOI !



JE SUIS PRUDENT EN VILLE

LORSQUE JE CONDUIS, JE RESTE VIGILANT AUX PIÉTONS ET CYCLISTES QUI BORDENT MA ROUTE.

JE RESPECTE LES LIMITATIONS DE VITESSE QUI S'APPLIQUENT DANS LES DIFFÉRENTES ZONES GÉOGRAPHIQUES.

JE NE ME GARE PAS SUR LES ESPACES NON AUTORISÉS.

JE RALENTIS AUX FEUX ET RESPECTE LES STOPS ET CÉDER LE PASSAGE.



NOUVEAU

Applicable tout au long de l'année



ASSOCIATIONS

LA VIE
DE NOS

UPOP

L'Upop est une association loi 1901, créée en 2016. Elle est chassère et intervient à Chasse, mais rayonne aussi dans tout le pays viennois. Avec le covid, il y a eu une interruption de 18 mois, mais nous reprenons nos activités en janvier prochain.

L'Upop à ce jour, c'est 130 dates de conférences, ateliers, conférences gesticulées, diffusion de savoir et éducation populaire, sur des sujets qui nous touchent toutes et tous. Cette saison qui s'ouvre, nous réserverons 3 des 16 dates prévues à notre commune, nous irons aussi à Vienne, Serpaize, Estrablin, Condrieu, Salaise...

Nous aurons des thèmes variés comme la souffrance au travail, l'écologie du quotidien, la musique populaire, l'économie...

Toutes nos interventions sont 100% gratuites et ouvertes à toutes et tous, nous nous adressons à chacune et chacun.

Le programme sera révisé dans les semaines à venir, mais vous pouvez vous abonner à la lettre de l'upop, sur le site www.upop-paysviennois.fr, afin de rester informé des actualités et de notre venue dans la commune.



GS CHASSE BASKET

C'est la REPRISE !

Après 1 an et demi de frustration, et quelques mois d'entraînement sans contact, nous pouvons enfin retrouver l'ambiance des matchs le samedi. Nos équipes de U9 à LOISIRS féminines ont repris leur championnat. Et comme une bonne nouvelle n'arrive jamais seule, nous avons la joie d'avoir de nouveau une équipe SENIOR féminine. Notre section BASKET SANTE reprend également. Elle est ouverte à tous, porteur de handicap, en convalescence, ou simplement en reprise d'activité sportive. Vous pouvez contacter Célia, diplômée STAPS-APAS : choron.celia@gmail.com Nous poursuivons nos recrutements pour compléter toutes nos équipes, de U7 (accessible dès 3 ans) aux SENIORS et LOISIRS

A noter sur vos agendas : c'est le retour de notre VIDE-GRENIER le dimanche 21 novembre

A très vite au gymnase !

Laurent Renaud, Président

Retrouvez le planning des séances, les tarifs et dossier d'inscription, et toutes les infos sur notre site internet www.gschassebasket.fr et notre page facebook. Vous pouvez nous joindre au **06.37.30.55.66** ou par mail gsbasket@orange.fr



L'AMICALE DES DONNEURS DE SANG BÉNÉVOLES

Devant le nombre insuffisant de donneurs de sang et donc l'absence de collectes décidée par l'EFS, les membres du Bureau vous informe, avec regret, de la dissolution de cette association. Nous invitons les donneurs de sang bénévoles de Chasse sur Rhône à se rapprocher d'un autre lieu de collecte et nous les remercions pour leur fidélité au cours de toutes ces années passées.

CENTRE SOCIAL PAUL VITTOZ

Secteur adultes familles

Après une longue période sans ateliers, les activités adultes et familles redémarrent au centre social. Entre cuisine, jardinage, club nature, ateliers parentalité, sorties loisirs et culturelles, le programme du trimestre vous attend au centre social, n'hésitez pas à venir nous voir, ou nous contacter !

Zoom sur le Club nature

2 sorties ont eu lieu, 1 en septembre avec Mille Natures, au bois de Gornetton et 1 en octobre avec France Nature Environnement Loire sur le chemin de halage du bord du Rhône jusqu'au pont de Chasse. Ces sorties ont permis l'identification des arbres, discussions sur les plantes des bords de chemins, la reconnaissance des espèces invasives, des interrogations sur la ripisylve : ce que c'est et ses rôles, parlons du Rhône et de ses animaux. D'autres sorties seront programmées tout au long de l'année. Renseignements au centre social.

Les jardiniers ont un message pour les Chassères !

Vous avez un excédent de boutures ou une plante dont vous voulez vous débarrasser (cactus, vivace, plante rare...), un groupe de jardiniers des « jardins extraordinaires » serait heureux d'en prendre soin ou de leur redonner vie ! Renseignements au centre social.

L'accompagnement scolaire au Centre Social

A partir du 27 septembre, les enfants de primaire et collège font leur rentrée au CLAS (contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité) au centre social.

Cette année, chaque enfant aura accès à une activité culturelle par semaine et deux jours d'accompagnement méthodologique et d'aide aux devoirs en groupe. Le Lundi, mardi et jeudi hors période de vacances de 16h 30 à 18h00.

Au programme des primaires :

- Création de contes pour les CM1/CM2
 - Activités scientifiques, théâtre et musique pour les CE1 / CE2
 - Ateliers musique et club lecture pour les CP
- Pour les collégiens le CLAS a lieu de 18h à 19h30 du lundi au vendredi (sauf mercredi) des semaines scolaires.



- Deux soirs d'accompagnement méthodologique et d'aide aux devoirs
- Un soir d'activité culturelle (débat, séance d'expression et d'éloquence, ateliers RAP et Hip-hop).
- Un accueil libre le vendredi soir pour préparer des projets, faire ses devoirs etc.

Mais l'accompagnement à la scolarité, c'est aussi un accompagnement des familles dans la scolarité de leur enfant :

- Des temps de rencontres et d'échanges entre parents et professionnels de la santé autour de questions touchant à l'école (le sommeil, la concentration etc.).
- Un accompagnement possible pour les parents aux rendez-vous avec les enseignants et au collège.
- Des ateliers parents enfants (cuisine, santé etc.)

Pour mener cette action, le Centre Social fait appel à des intervenants et à des bénévoles, si vous souhaitez rejoindre notre équipe bénévoles du CLAS et si vous désirez vous engager dans notre action auprès des plus jeunes, pour l'accompagnement aux devoirs ou transmettre une passion culturelle, contactez le Centre social de Chasse sur Rhône au 04 78 73 86 22, demandez François Janin ou écrivez-nous à enfance@centresocial-chasse.fr.



A.S.R.E.C

En 2021, l'A.S.R.E.C, Association de Soutien à la Rénovation de l'Église de Chasse sur Rhône toujours engagée.

La dernière réalisation :

Format inédit pour un petit livre dédié à l'Église Saint-Martin de Chasse sur Rhône. Cet ouvrage a été réalisé cet été avec le concours d'archives, de photos et dessins d'artistes. Une édition limitée sera bientôt proposée à la vente.

Les prochains travaux :

Les travaux de rénovation de la dernière tranche Toitures 2019-2021 Pour environ 23 000 € seront finalement réalisés à l'automne.

La prochaine manifestation :

• Fête de la SAINT-MARTIN, dans le respect du contexte sanitaire, **Le dimanche 14 novembre 2021**, repas préparé par CELLERY Traiteur, livré sur Chasse et ses proches environs (maxi 15kms)

Le Président Hervé Saint-Juvin

Informations

Pour nous soutenir :
Commande possible de
Calendrier magnétique 2022 (5€) - Porte-clés (5€) - Pochette de course (7€)

N'hésitez pas à nous contacter :

Bât. Communal le château,
rue Wagner, 38670 Chasse-sur-Rhône, asrec@bbox.fr - tél. 06 63 51 20 28



LES SAUVETEURS DE CHASSE

Après une année 2020 et la 1^{ère} partie de saison de barque 2021 perturbées par la COVID-19, nos sportifs ont retrouvés le chemin de la compétition. Nos petits rameurs ont exceptionnellement participé à 3 critères en juin avec des résultats prometteurs pour la deuxième partie de saison qui démarre mi-septembre.

Pour nos joueurs

12 enfants et 4 féminines ont participé au critérium cette saison avec la victoire finale pour Mael Clechet en Minimes légers. Pour les plus grands, 2 challenges remportés et une belle 2^e place à la coupe de France à Givros

Au niveau du Championnat de France En givrodine à Chavanay (42) fin août 5 qualifiés

Ferreira Noa en cadets et Goury Corentin en juniors légers termine 4^e, Goury Mattéo également en juniors après avoir battu son frère termine Sous Champion, Boisson Alexis en seniors légers après une régularité sur toute la saison remporte son 14^e titres de Champion de France, Rocher Quentin en seniors moyens après une blessure qui l'a handicapé une partie de la saison a réalisé un bon retour avec une grosse 1/2 finale et remporte ensuite son 5^e titre.



Début septembre à Arras (62)

En Alsacienne

Nos jeunes étaient à l'honneur. En Minimes Goury Donovan 2^e chez les garçons / Benoit Océane 3^e chez les filles et le 1^{er} titre pour Normand Emilie en Ecole de joute. A noter la 3^e de Durand Vallene en +20 ans -75kg

En Parisienne

Emilie Normand double la mise et remporte son 2^e titre. En minimes Goury Donovan remonte sur le podium à la 3^e. Cecile Normand conclu ce week-end de toute beauté en gagnant son 7^{ème} titre de Championne de France en +20 ans -75kg

Du côté de la vie du club, nous avons organisé notre traditionnel challenge de joute en juin et jouté pour le 14 juillet. Les membres du bureau sont maintenant focus sur l'organisation d'un événement majeur de la saison 2022 avec les finales du Championnat de France de joute fin août à Chasse-sur-Rhône.

Damien Normand, Président des Sauveteurs

RUGBY CLUB DE CHASSE SUR RHONE

Mesdames, Messieurs, chers amis sportifs,

Une nouvelle saison a débuté et nous mettons tout en œuvre pour l'aborder dans les meilleures conditions et nous l'espérons la plus belle possible.

Notre volonté est de vous proposer une saison de qualité et de partager avec vous la passion pour le Rugby « **Fidéliser, Fédérer, Avancer, trois valeurs importantes du rugby** »

Que dire ?

• Nos seniors ont repris les entraînements depuis juillet avec l'arrivée d'un nouveau membre au sein du staff, Jean Philippe Gimbert en tant que préparateur physique. Cette saison, nous pourrions compter sur un groupe qui jouent ensemble depuis plusieurs saisons.

Les entraînements ont lieu les mardis 19h30/21h et les jeudis 19h30/21h

• Notre école de rugby

14 ans, 12 ans, 10 ans, 8 ans, 6 ans s'agrandit avec la mise en place d'une section Baby Rugby Les entraînements ont lieu les mercredis 17h30/18h30 et les samedis 10h30/11h30 « **Alors, Osez le rugby et venez transformer l'essai avec vos copains** »

Nos manifestations à venir

- En espérant quelques matchs en nocturne pour nos séniors au Complexe de la Moleye
- Courant février 2022 notre traditionnelle matinée de l'école de Rugby
- Courant mars 2022 notre matinée organisée par les Séniors
- Début mai 2022 notre 20^{ème} édition du vide Grenier
- Date à définir pour notre traditionnel loto

Cette saison nous réitérons notre magazine en espérant vous faire partager une partie de nos valeurs chères au rugby « la camaraderie » qui rapproche, car nous en avons bien besoin en ce moment (disponible chez vos commerçants). Au nom de tous les adhérents, j'adresse de très sincères remerciements à la municipalité, et chaque acteurs (partenaires) qui nous ont soutenu durant cette période.

Le sport, c'est l'école de la vie, car c'est l'école de la volonté et du dépassement de soi.

Nous pouvons TOUS être fiers de notre apport, par le vecteur du Sport, à la communauté.

Mickael Buendia, Président du R.C.C.R

LA VIE DE NOS ASSOCIATIONS



ECOLE DE MUSIQUE

L'école de musique de Chasse-sur-Rhône est ravie de pouvoir accueillir ses jeunes artistes en cette nouvelle saison 2021-2022. Nouvelle saison qui, nous l'espérons, sera moins contraignante que les 2 dernières que nous venons de passer...

Mais l'envie de jouer de nouveau, seul ou en groupe, devant un public ou ses amis, est bien là !!! Plus de 200 élèves sont d'ores et déjà inscrits, preuve en est que la culture est essentielle...

Dès cet été, la Fabrik à Culture que nous avons proposé dans le cadre du Pass Été 2021 nous a montré que les jeunes chassères avaient soif de pratiques culturelles en tout genre. Nous avons donc accueilli plus d'une trentaine d'artistes en herbe sur différents ateliers musiques (batucada, musiques actuelles et musique à l'image), Danse (avec la section hip-hop de la MJC) et Théâtre.

Une belle réussite pour cette première édition, que nous renouvellerons sans aucun doute !

Ce stage venait clôturer un mois de juillet riche en musique, avec notre Festival Musi'Colors et notre concert Jazz à L'Ehpad (Suzy & Kho, en lien avec Jazz(s)RA).

Cette année, l'équipe pédagogique voit arriver 4 nouveaux enseignants : Nadia Ghellab au violon, Gaëlle Alix au chant,



Guillaume Charvet au saxophone et Fouad Alkhouri au piano. Nous leur souhaitons la bienvenue.

Tout au long de l'année, vous pourrez venir écouter les élèves de l'école sur les différents événements que nous proposons :

- du 13 au 17 décembre 2021, **Fest'Hiver**, le festival des élèves de l'école de musique, chaque soir à 18h au Château.
- **Musi'klassik, le dimanche 13 mars 2022 à 17h** au Château
- Musi'Colors les 11 et 12 juin 2022 dans le parc du Château. Sans oublier la fête de la musique.

Et nous vous donnons rendez-vous pour notre premier grand rendez-vous de l'année le 10 décembre pour Chasse en Lumière. A cette occasion, nous organiserons, entre autres, une déambulation « participative » de danse et percussion africaine, avec la compagnie Jigi.

Des sessions de préparation et répétitions seront proposées aux habitants pendant les vacances de Toussaint les 27, 28 et 29 octobre avec une répétition générale le jeudi 9 décembre.

Pour tout renseignement sur ces stages « **Danse et percussions Africaines** » et pour vous inscrire, rendez-vous sur www.emchasse.com

Ecole de Musique de Chasse-sur-Rhône Le Château
38670 Chasse-sur-Rhône
direction@emchasse.com
www.emchasse.com



PAROISSE SAINT-BLANDINE

Besoin de spiritualité ?

L'épidémie du Covid a peut-être bousculé de nombreux repères pour certains d'entre nous. Ils cherchent des réponses à des questions, expriment des besoins de spiritualité. Les chrétiens sont disponibles pour les rencontrer : le père Justin AKA, prêtre qui réside à la cure de Chasse, mais aussi les diacres et les laïcs de la paroisse Sainte-Blandine des Deux-Vallées. Les messes hebdomadaires peuvent être également l'occasion de ces rencontres. Elles sont célébrées le deuxième et quatrième dimanches du mois à 10h30 à l'église de Chasse, en alternance avec l'église de Seyssuel.

La maison paroissiale de Chuzelles, située en face de l'église de ce village, accueille aussi les personnes qui le souhaitent. Elle dispose d'une permanence tous les samedis matin de 10h à 12h (tél : 04 74 57 91 27 ; mail : steblandine2vallées@gmail.com) Vous pouvez la contacter en particulier pour les questions liées au baptême ou au catéchisme de votre enfant, un projet de mariage religieux, etc.

La fête de la Toussaint sera célébrée le lundi 1^{er} Novembre à 10h30 à l'église de Chasse. Puis, la fête de Saint-Martin, patron de notre église locale, aura lieu le dimanche 14 novembre. Elle débutera à 10h30 par une messe dans cette église. Ce même jour, organisé par l'ASREC et en fonction de la conjonction sanitaire, aura lieu soit un repas convivial soit une vente à emporter.

Vient ensuite le temps de l'Avent qui prépare Noël. Signalons dès à présent que la messe de la Veillée de Noël, qui est ouverte plus particulièrement aux enfants et à leurs parents, sera célébrée le vendredi 24 décembre à 19h à l'église de Chasse.



LA MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE



ADHESION (OBLIGATOIRE)
 4 € - 18 ans - 10 € - 18ans - 33 € familiale
 certificat individuel d'adhésion pour les activités physiques

AGES FINANCIERS
 • Commune 1 enfant 1 adulte
 • Conseil Départemental : chaque
 ANCV : chaque vacances, chaque sport

Secrétariat
 • de septembre à octobre : 10h30 - 17h00 - 14ème étage
 • à partir de novembre : 14h00 - 16h00
 fermé pendant les vacances scolaires

Les rendez-vous

Assemblée Générale
novembre 2021

Journée du Patrimoine
18 septembre 2021

Expositions photos
26-27-28 novembre 2021

Chasse en Lumières
Participation MJC 10 décembre 2021

Après-midi COUNTRY
06 mars 2022

Festival des Danses
juin 2022

Renccontres Interclubs
Badminton - Judo -

Ludomobile
voir calendrier

Caravan'Jeux & Caravan'Jazz



Section judo

Pourquoi faire du judo ?
 Le judo enrichit les qualités comme la souplesse, la vitesse, l'anticipation, la puissance et la coordination. Les experts en psychomotricité utilisent le judo comme thérapie afin d'augmenter les capacités motrices d'une personne. Pratiquer le judo est une bonne manière de canaliser l'énergie.

Le judo permet aux enfants de travailler la coordination et la motricité générale, au sol et debout. On court, on saute, on roule... C'est aussi un apprentissage du respect des règles et du savoir-vivre au sein d'un groupe. Les échanges entre les enfants se font dans le cadre du code moral avec: politesse, respect, contrôle de soi.... Le professeur utilise les termes en japonais et petit à petit les judokas s'approprient les mots (Adjime, Matte, Tatamis...)

Les plus timides prennent de plus en plus confiance et les plus actifs se concentrent pour appliquer correctement les règles et le code moral. L'objectif est de permettre à tous les enfants de s'exprimer, dans un apport mutuel.

Le judo a repris pour tous, depuis le mois de septembre. Les cours ont lieu tous les mercredis et vendredis à partir de 4 ans, dans le dojo de la salle Jean Marion.

N'hésitez pas on peut s'inscrire toute l'année au judo, venez nous rejoindre pour un cours d'essai, alors TOUS AU DOJO !

Renseignements : www.mjcchasse.com
 Tél. 04 72 24 29 63

CHASSE FIGHT CLUB



Chasse Fight Club est une association loi 1901 créée le 11 avril 2017 par Copin Kevin, président du club, qui a pour but de promouvoir et enseigner la pratique des sports de combats pour tous, en loisir et compétition, à partir de 3 ans.

Le club, avec ses 160 adhérents, a obtenu le label ** mention "sport pour tous" en 2020 et a aujourd'hui une reconnaissance au niveau international avec 7 titres de champion du Monde et de nombreuses médailles internationales en Kick Boxing. Durant ces 2 dernières années, les cours ont été maintenus soit en visio, soit en présentiel intérieur ou extérieur en fonction des restrictions sanitaires.

La saison 2020/2021 a été l'occasion de former les nouveaux moniteurs et éducateurs sportifs. En effet, le club compte aujourd'hui 12 entraîneurs diplômés pour assurer les cours dans les meilleures conditions possibles. Cet été, le club chassère des sports de combat a animé différentes actions d'animation dans le cadre du Pass été dans les différents quartiers de la commune et au Décathlon Chasse sur Rhône ouvertes à tous.

Suite à une forte demande, Chasse Fight Club propose 2 nouvelles activités pour la saison 2021/2022 : la boxe anglaise et le MMA.

Cette nouvelle saison sera riche en événements et projets pour le club dont l'organisation du championnat régional et de France de Kick Boxing, l'organisation

d'un gala avec 2 ceintures mondiales WKN, 3 vides greniers, des formations de secourisme PSC1 ouvertes à tous, et autres à venir...

Le club est composée de 7 sections pour 4 disciplines (Kick Boxing, Aérokick, MMA & Boxe Anglaise) aux horaires suivants :

- Kick Boxing Baby 3/5 ans : mercredi 11h -12h
- Kick Boxing Enfants 6/8 ans : mercredi 10h -11h & vendredi 18h-19h
- Kick Boxing Enfants 9/11 ans : lundi & Vendredi 18h-19h
- Kick Boxing Ados/adultes : lundi, mercredi & vendredi 20h30-22h
- Boxe Ados/Adultes : mardi & jeudi 20h30-22h
- MMA Ados/Adultes : samedi 9h-12h
- Aérokick/Cardioboxing : lundi & vendredi 19h15-20h15

Résultats 2020/2021 :

Champions de France : Youssef Sadik (K1 Light), Imran Hamama (Kick Light), Fodhil Mohammedi (Kick Boxing Classe A), Constant Padabadi (Kick Boxing Pro) et Kevin Copin (Full Contact Pro)

Vice Champions de France : Ilyès Haouari (K1 Light), Nassim Charrouf (Kick Light), Jérémy Chervet (Kick Light), Youssef Sadik (Kick Light)



Les inscriptions se font aux horaires de cours à la salle Jean Marion avec 2 cours d'essai possibles.

Infos au 06 68 66 08 38 ou chassefightclub@gmail.com
<https://chassefightclub.wixsite.com/chassefightclub>

Activités jeunes

Danse Moderne
 Jean Marion - salle de danse - 1er étage
 Frémus 1 (2017-2016) mercredi 15h30-16h30
 Frémus 2 (2017-2016) lundi 17h00-18h00
 Chouette 2 (2014-2013) mardi 17h30-18h30
 Mistinguette (2013-2012) jeudi 18h00-19h00
 Ades (2011) mardi 18h30-19h30
 Tarif : 129 €/an

Gym Sportive
 Jean Marion - salle de gym - 1er étage
 2015-2016 mercredi 12h45-13h00
 2015-2014 GARÇONS mercredi 13h00-17h00
 2013-2014 jeudi 16h45-18h00
 2012 et avant mercredi 17h00-18h15
 Tarif : 129 €/an

HIP HOP
 Jean Marion - salle de danse - 1er étage
 2011 - 2012-2013 mercredi 18h30-19h45
 2010 + avant mercredi 20h00-21h15
 Tarif : 129 €/an

SPORTS COMBATS
 Jean Marion - DOJO - 1er étage

Judo
 Baby judo (2017-2016) mercredi 16h00-17h00
 Enfant (2015-2014) mercredi 17h00-18h00
 Enfant (2013-2012-2011) mercredi 18h00-19h00
 vendredi 18h00-19h00
 Ados-adulte (2010 +avant) mercredi 19h00-20h30
 vendredi 19h00-20h30
 Entraînements Hauts Niveaux mardi 18h00-21h00
 Tarif : Baby 138 €/an
 Enfant 189 €/an
 Adulte 201 €/an

Pratiques Artistiques

Country-Line Danse
 Jean Marion - salle Jean Marion - rez de chaussée
 Débutant jeudi 18h30-19h30
 Novice jeudi 19h30-20h45
 Tarif : 120 €/an 1 cours
 138 €/2 cours

Peinture/Soie
 Château vendredi 14h00-17h00
 Tarif : 15 €/an 1 cours

Pratique Collective

Badminton
 Salle Sportive
 lundi 18h00-21h00
 mercredi 18h00-21h00
 vendredi 18h00-20h15
 Tarif : 40 €/an Adulte
 30 €/an Étudiant

Vie chassère

Amitié à partir de 60 ans
 Château jeudi 14h00-17h00

Patrimoine
 Château
 Permanence 2ème mercredi de mois à partir de 15h00
 Tarif : 21 €/an

Bien-Etre

Fitness
 Jean Marion - salle de danse - 1er étage
 Adulte/Étudiant
 Éléments stretching lundi 19h00-19h00
 mardi 19h00-17h00
 mercredi 18h00-19h00
 Adulte 1 cours 108 €/an
 2 cours 138 €/an
 Étudiant 1 cours 78 €/an
 2 cours 118 €/an
 jeudi 19h00-20h00
 vendredi 19h00-20h00

Gym Aquatique
 Piscine Laitre/Rhône
 Adulte - jeudi 19h15-20h15
 Tarif : 108 €/an

Gym Douce
 Jean Marion - salle de danse - 1er étage
 Adulte
 stretching lundi 18h00-19h00
 mardi 19h00-19h00
 mercredi 19h00-19h00
 Tarif ident Fitness

Yoga
 Jean Marion - salle de danse - dojo - 1er étage
 Adulte/Étudiant
 jeudi 19h00-19h30
 vendredi 18h00-19h30
 samedi 19h30-21h00
 Tarif : 165 €/an Adulte
 90 €/an Étudiant

Zumba
 Jean Marion - salle Jean Marion - rez de chaussée
 Adulte
 salle Jean Marion lundi 19h30-20h30
 salle Jean Marion mercredi 19h45-20h45
 Tarif : 108 €/1 cours
 138 €/2 cours

Essai gratuit à cours chaque activité (sauf Gym Aquatique)

TAPIS DE GYM PERSONNEL OBLIGATOIRE

DU COTÉ DE L'AGGLO

À partir d'octobre 2021, les consignes de tri

À compter du 1^{er} octobre 2021, tous les habitants de Vienne Condrieu Agglomération pourront trier leurs emballages plastiques sans exception dans les bacs jaunes.

Ensemble, valorisons les emballages en plastique !

Jusqu'à présent, seuls les bouteilles et flacons en plastique pouvaient être déposés dans les contenants de tri aux côtés des emballages en métal, en papier et en carton. Les autres emballages en plastique devaient être jetés avec les ordures ménagères. Désormais, à partir du 1^{er} octobre 2021, vous pouvez déposer vos emballages plastiques dans le bac jaune.

Vienne Condrieu Agglomération s'engage pour faire progresser le recyclage avec vous.

Tous nos emballages recyclables seront envoyés vers un centre de tri nouvelle

génération qui permettra leur tri dans les meilleures conditions existantes. Chaque année, ce sont près de 5 200 tonnes de déchets recyclables (emballages, papier et verre) qui sont collectés sur l'ensemble du territoire de l'Agglo, soit 59 kg par habitant. L'objectif de l'agglomération d'ici à 2024 vise une progression de 10 à 15 % de ce tonnage, avec l'extension des consignes de tri des emballages et un tri amélioré du verre et du papier.

Qu'est-ce que je peux trier en plus à partir du 1^{er} octobre 2021 ?

Tous les emballages en métal, en papier, en carton et en plastique, sans exception ! Quelques exemples : flacons

de salle de bains, bidons de lessive, pots de yaourts, barquettes de beurre, films, blisters et sacs plastiques, pots de crème, de cosmétique ou encore boîtes de poudre chocolatée, opercules et capsules en métal type Nespresso, etc.

En pratique, j'adopte les bons gestes de tri

- En vrac, pas en sac
- Pas besoin de les laver, juste de les aplatir
- Bouteilles et bocaux en verre interdits

Et bien sûr, le meilleur déchet est celui que nous ne produisons pas. Alors soyons vigilants lors de nos achats.

PATRIMOINE

Les journées du Patrimoine



Exemple de panneau qui vous était présenté à chaque lieu de rendez-vous. Ici le chemin de halage et une des anciennes tuileries.

À partir d'octobre 2021

JE TRIE DÉJÀ

- Bouteilles et flacons en plastique
- Papiers, briques et cartonnages
- Métal

JE TRIE EN +

- Sacs, sachets et films en plastique
- Pots et barquettes en plastique
- Petits emballages en métal

Plus d'infos
Service gestion des déchets
☎ 04 74 53 45 16
gestiondechets@vienne-condrieu-agglomeration.fr

- En vrac, pas en sac !
- Pas besoin de les laver
- Aplatissez vos emballages
- Bouteilles et bocaux en verre interdits

Vienne
Condrieu
Agglomération

Les 18 et 19 septembre 2021, la MJC participait pour la 1^{ère} fois aux journées du Patrimoine.

Nous vous avons donné rendez-vous le samedi après-midi sur 5 sites de la commune pour parler du Patrimoine chassère existant ou ayant existé.

Nous avons pu évoquer les Hauts-fourneaux, le Château, la passerelle, le chemin de halage et la chapelle.

Les personnes présentes ont été très intéressées et ont pu poser nombre de questions.

Le dimanche la conteuse lyonnaise Cécile Loen était présente sur le chemin de halage pour vous raconter les histoires et légendes du Rhône. La Mache croute et la Tarasque ont hanté les bords du Rhône, et incarnaient les eaux fougueuses du Rhône, crues et inondations. C'est quand les digues de protection ont été construites que ces monstres ont disparu.

La section « Patrimoine Chassère » de la MJC



Cécile Loen (au centre) raconte les légendes du Rhône devant un public attentif

Notre prochaine exposition
les 27 et 28 novembre 2021 à la salle Jean Marion.
"SNCF - Château - Ancienne Eglise"

TRIBUNES

LIBRE EXPRESSION DES GROUPES POLITIQUES DE CHASSE-SUR-RHÔNE

Ces textes n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs et ils sont strictement conformes et identiques à ceux qui ont été transmis à la rédaction.

GRUPE MAJORITAIRE "CHASSE NOUVELLE ÈRE"

Ça bouge !

L'été fût très actif pour vos élus et les services de la Mairie afin que tout soit prêt pour la rentrée. Des subventions records ont été accordées aux associations pour se relancer après deux années COVID très difficiles. Beaucoup de travaux ont également été menés dans nos écoles dont les plus marquants sont évidemment ceux de la cour du Château. Conformément à nos engagements, nous investissons comme jamais et d'abord dans nos écoles. Elles ont pris un retard colossal à cause de l'inaction du précédent mandat. Autre secteur complètement abandonné et

qui signe son grand retour en cette rentrée : la Culture. Nous avons commencé avant les grandes vacances avec l'inauguration de la 1ère boîte à livres de la commune dont le succès nous pousse déjà à travailler sur une nouvelle boîte dans un autre quartier. Nous continuons avec le grand retour d'une saison culturelle à Chasse-sur-Rhône, qui n'existait plus. Là encore, promesse de campagne tenue. Prochains grands chantiers : la vidéoprotection et l'agrandissement de l'école Pierre Bouchard, la végétalisation de sa cour ainsi que ses abords. Comme pour la

cour d'école du Château, ce projet d'une toute autre ampleur sera là encore mené en concertation avec les habitants. Vous le voyez, vos élus majoritaires et les services de la Ville travaillent durs au quotidien pour faire avancer la commune, la moderniser et faire sortir de terre les projets pour lesquels vous nous avez élus.

Groupe majoritaire Chasse Nouvelle Ère. Retrouvez-nous sur Facebook @Chasse Nouvelle Ere ou sur <http://www.chassenouvelleere.fr/>

GRUPE "AGIR ENSEMBLE POUR CHASSE"

Insecurite à Chasse sur Rhône

Cambriolages, effractions de voitures, agressions, rodéos dans nos rues, vols aux cimetières.

Chasse devient une ville où il ne fait plus bon vivre !

LES CHASSERES ONT PEUR !

Notre police Municipale n'est, n'y en nombre suffisant n'y aidée.

Où en est le projet de pose de nouvelles caméras, la collaboration entre les Polices municipales de nos communes voisines et la gendarmerie, on ne voit pas les effets attendus ! A quoi sert « Voisins vigilants » ? L'incivilité perdue, le stationnement des

voitures se fait en dépit des risques (écoles, gymnase...) Tout le monde se plaint, la Mairie ne réagit pas. A-t-il peur de perdre certaines voix ? La ville n'est pas entretenue, nos routes sont dans un état lamentable. Des trous de partout et lorsque qu'ils sont réparés, rien ne tient. Le goudron rouge posé Av Général de Gaulle s'est vu agrémenté d'une plaque au sol puis de deux bouches d'égout. Lors du dernier mandat, le projet d'installer des préfabriqués à l'école primaire, afin d'accueillir correctement les élèves avait généré un refus catégorique de la part de la

nouvelle municipalité. Aujourd'hui, M le Maire a signé l'achat de ces bâtiments. Contradictoire non ? Les modulaires ne sont pas terminés, quel manque d'anticipation ! Nous espérons que vous avez passé de bonnes vacances malgré la météo et cette longue période éprouvante due à la COVID 19, en espérant qu'elle soit enfin derrière nous. Nous souhaitons à tous les Chassères une bonne rentrée.

@agiresemblepourchasse38
aepc@aepc38.fr - 07 49 59 07 91

GRUPE "CHASSÈRES AVANT TOUT"

Rester vigilants aux décisions votées lors des Conseils et respecter les engagements promis aux Chassères via une opposition constructive, voilà ce qui nous a animé durant cette première année du nouveau mandat. **Nous n'acceptons pas, comme cela a été encore le cas lors du Conseil municipal de juillet**, que l'on nous présente le soir même des délibérations pour lesquelles nous n'avons aucune information et pour lesquelles il nous est demandé, à marche forcée, de voter immédiatement. Etant d'ailleurs en désaccord, nous nous sommes prononcés contre les nouveaux aménagements horaires du périscolaire.

Notre groupe s'inscrit dans le débat, nous sommes présents pour échanger mais aussi défendre la commune dans le respect de nos promesses électorales. **Ainsi, nous remercions la commission culturelle qui a accepté, contre toute attente, notre demande d'instaurer un tarif réduit de spectacle pour les Chassères.** Il n'en reste pas moins que nous attendons toujours la mise en place de ce qui avait été promis par la majorité pour 2020/2021 :
- la signature de la charte ANTICORRUPTION pour garantir l'éthique en politique
- des actions efficaces pour la sécurité et la

tranquillité de tous
- une véritable démocratie participative
- l'audit indépendant des comptes de la mairie, ...
Les élus de notre groupe restent à votre disposition : vous pouvez nous rencontrer pour échanger ou nous faire part de vos interrogations.

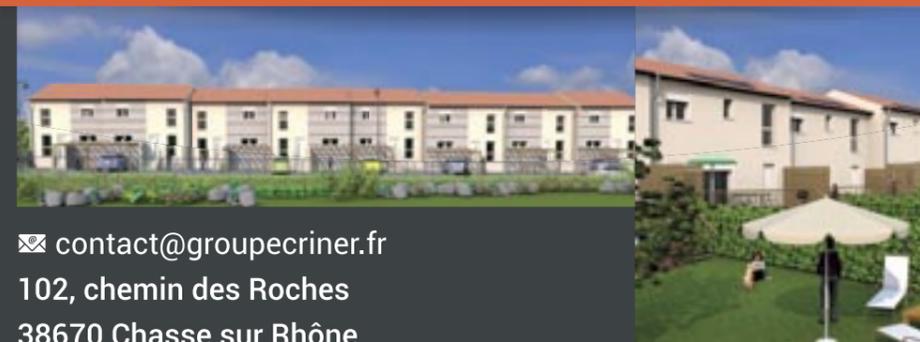
Muriel DANIELE, Laurence BRUMANA, Elvis CULIBRK, Pascal ESTATOF
Groupe Chassères Avant Tout
chasseresavanttout@gmail.com
facebook.com/chasseresavanttout

HGCG

HOFICRI GROUPE CRINER



Lotissements - Aménagements fonciers
Espaces de vie - Marchand de biens
Achats de terrains, maisons et immeubles



✉ contact@groupecriner.fr
102, chemin des Roches
38670 Chasse sur Rhône

04 37 20 20 50

Découvrez la toute nouvelle saison culturelle

Retrouvez toutes les informations de la saison culturelle sur la page Facebook « Saison culturelle de Chasse-sur-Rhône » ainsi que le guide complet qui accompagne le Petit Chassère pour ce numéro de mois d'octobre.

Vous pouvez acheter vos billets en ligne de manière sécurisée par le site web de la mairie www.chasse-sur-rhone.fr ou par billetweb.fr.
Présentez vos billets électroniques soit en version papier, soit sur votre smartphone, pour un contrôle avant l'entrée en salle.

En mairie

Vous avez toujours la possibilité d'acheter vos places à l'accueil :
Du lundi au vendredi
8h30 - 12h
13h30 - 17h30
(8h30 - 12h / 14h - 17h
les mercredis et vendredis)

MJC :

Vous pouvez également acheter vos places auprès de la MJC :
Du lundi au vendredi
10 h30 – 12h
14h – 18h
(Hors vacances scolaires)



Paiement

Règlement par espèce ou par chèque à l'ordre du trésor public et avec présentation de votre pièce d'identité.

Attention, le paiement par carte bleue se fait uniquement en ligne. Le tarif réduit est valable pour les personnes suivantes : demandeurs d'emploi, moins de 26 ans, étudiants

Restez informé de nos prochaines actualités dans lesquelles nous dévoilerons notre nouveau site internet !



L'accueil du public sera étudié dans le respect des contraintes sanitaires en vigueur.



AGENDA

www.chasse-sur-rhone.fr
sous réserve des contraintes sanitaires

novembre 2021

Vendredi 5 à 20h30
Spectacle « 78 tours »
de Delphine Delepaut au Château

Jeudi 11 à 11h
Cérémonie du 11 novembre

Journée nationale de commémoration de la Victoire et de la Paix Hommage à tous les « Morts pour la France »

Vendredi 19 de 10h-12h30 et 13h-18h
Ludomobile
au Château

Jusqu'au 23
« Franchir le Rhône à Vienne »
Exposition à la bibliothèque

Les ven. 26, de 10h à 18h, sam. 27, dim. 28
13h30 à 17h30
Exposition patrimoine
à la salle Jean Marion

décembre 2021

Vendredi 10 à partir de 16h30
Chasse en lumières
en déambulation extérieure

Samedi 18 à 20h30
Foehn Trio
au Château